

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique, PETITJEAN Eliane,

Etaient absents excusés : DEFONTAINE Isabelle, GRIMAUD Bernard, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 04/02/2025

Nombre de membres : 13 en exercice - 9 présents
- 9 votants

Objet : Mise en place d'une aide culturelle & loisirs auprès des familles

Dans le prolongement de l'Analyse des Besoins Sociaux, il est proposé d'étudier une formule d'aide aux familles autour de la culture et des loisirs.

En complémentarité avec la convention de Partenariat « Culture et Solidarité » du 21/12/2022, engageant l'UDCCAS, les CCAS et les CIAS de Loire-Atlantique à faciliter l'accès à la culture pour les personnes les plus en difficulté ;

Après avoir consulté les partenaires partants pour ce dispositif :

- Le Cinéma le Connétable de Clisson
- l'Agglo Clisson Sèvre et Maine de Clisson pour la piscine

Après en avoir délibéré, le Comité décide de :

METTRE en mise en place le dispositif dénommé « Go'Loisirs », permettant de proposer un tarif attractif aux familles ayant des revenus modestes tant pour le cinéma que pour la piscine.

FIXE les modalités d'attribution **pour l'année 2025**, comme suit :

Le dispositif « Go'Loisirs » autorise le CCAS de Gorges, via la régie existante, à mettre en vente des tickets aux familles, domiciliées à Gorges, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900€, suivant la limite de :

- 2 tickets du cinéma Le Connétable – Clisson, à 1€ l'unité par personne
- Et 2 tickets de piscine Aquaval -Clisson, à 1€ l'unité par personne

FIXE un plafond budgétaire des dépenses du dispositif « Go'Loisirs » à 8.000€.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer les conventions nécessaires avec les différents partenaires (Cinéma le Connétable, Agglo Clisson Sèvre et Maine).

27 MARS 2025

secrétariat de direction
DCI

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.





24 MARS 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du 11 février 2025

Gorges

1

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Année 2025



Gorges

13/03/2025 2

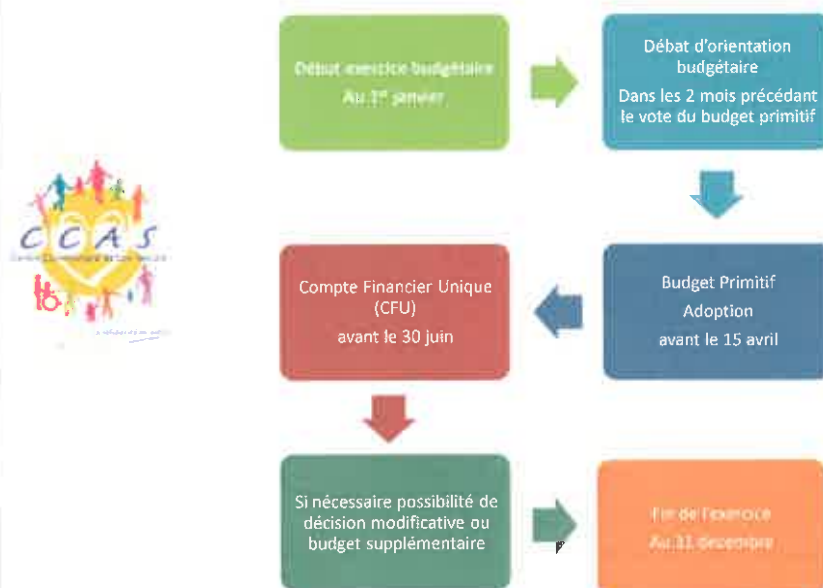
2

1- RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conformément à la loi NOTRe (loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), le rapport d'orientation budgétaire est présenté au conseil d'administration, avant l'examen du budget primitif.

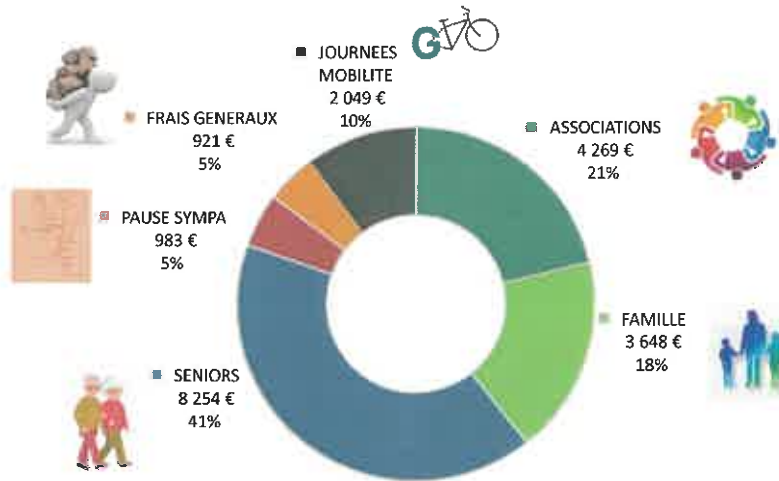
Il participe à l'information des élus et facilite les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du CCAS.

CYCLE BUDGETAIRE



4 MARS 2025

CHARGES DU CCAS 2024 : 20.125€

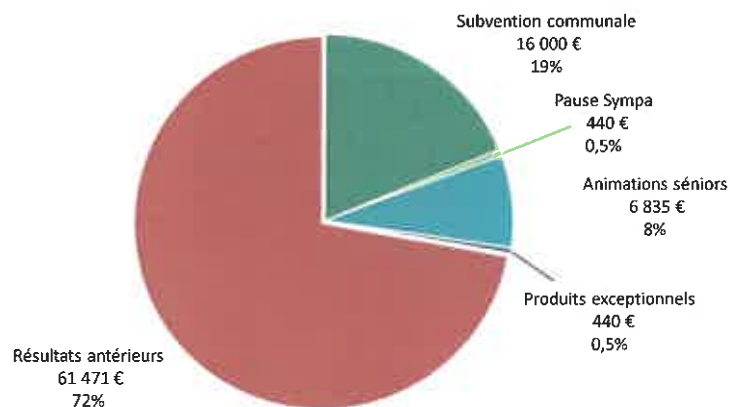


Les frais liés à la gestion administrative du CCAS sont essentiellement assurés par le budget communal. 2024, il n'y a pas eu de participation relative au handicap.

CCAS du 11/2/2025 7

7

RECETTES DU CCAS 2024 : 85.186€



Subvention par la Conférence des financeurs pour l'atelier multisports de 4.000€

CCAS du 11/2/2025

8

8

ACTIONS FACULTATIVES MENEES EN 2024



9

9

JOURNEES MOBILITE INTERGENERATIONNELLES



Organisées par le CCAS
et le Conseil municipal
des enfants de Gorges

Participer à ces journées permet de
renforcer les liens entre les
différents publics du territoire et
d'acquiescer les besoins de chacun.

CCAS - Mairie service action sociale - ccas@gorges.fr - www.gorges.fr - tél 02 38 51 91 6 - Gorges

CCAS du 11/2/2025 10

10

24 MARS 2025

ATELIER MULTISPORT SENIOR 2024/2025

INSCRIPTIONS

Réinscriptions 37

MIXITE

hommes 4

femmes 33

AGE

+ 90 ans 1

+ 80 ans 10

de 70 à 80 ans 21

- de 70 ans 5

DOMICILE

Gorges 30

Gétigné 1

Clisson 5

Monnières 1



Deux animateurs sportifs encadrent les deux ateliers le mardi matin.
Tarif d'inscription différencié pour les personnes domiciliées à Gorges et les autres.

CCAS du 11/2/2025 11

11

Atelier numérique 2024/2025



Janvier/février
2025



L'atelier numérique est assuré au Lycée Charles Péguy par des étudiants en BTS,
sous la direction de Mme Lozier, professeur référent

CCAS du 11/2/2025 12

12

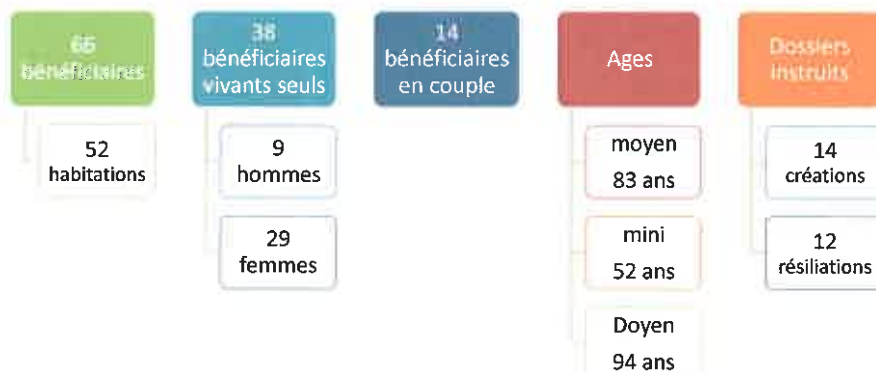
AUTRES ACTIONS Séniors menées en 2024

ATELIER COGNITIF en lien avec le CLIC	• 10 participants
SORTIE ANNUELLE Les Floralties	• 36 Inscriptions
SEMAINE BLEUE	• Dictée Intergénérationnelle Avec classe de CM2
REPAS DES AINES (70 ans et +)	• 216 convives
COLIS DES AINES (80 ans et +)	• 81 Personnes seules • 51 Couples

CCAS du 11/2/2025 13

13

TELEASSISTANCE 2024

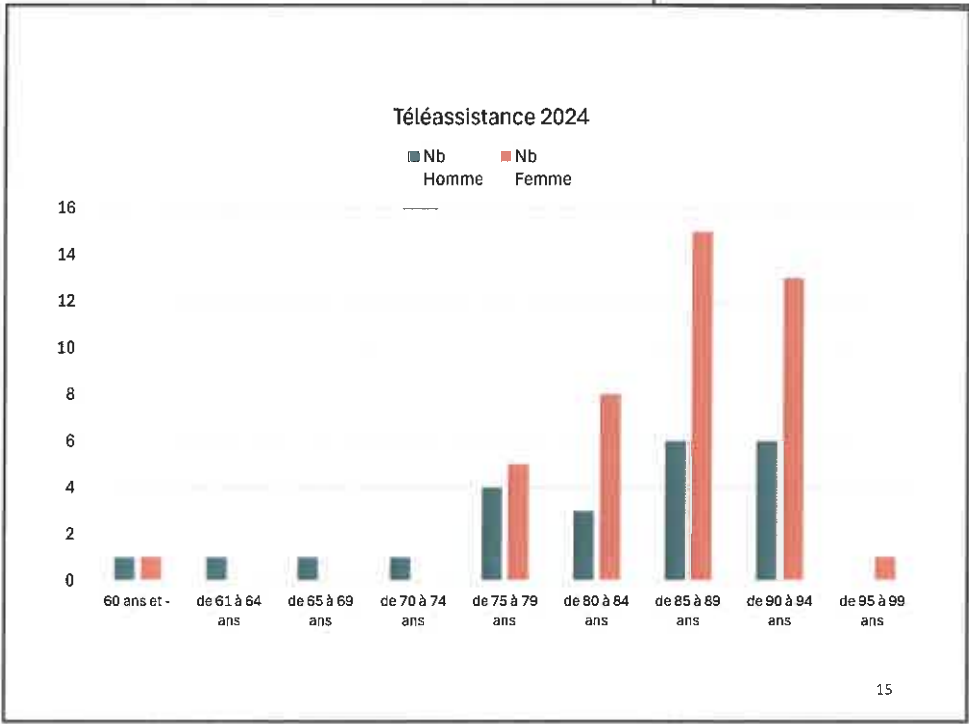


CCAS du 11/2/2025 14

14

Reçu en Préfecture de Nantes
le

24 MARS 2025



15

PAUSE SYMPA

Nombre de bénévoles : 14
Bien engagées dans leurs missions pour l'accueil hebdomadaire. Deux bénévoles par semaine

Convivialité/échange	- Jeux de mots - Jeux de société
Cinéma	1 fois/mois 130 entrées en 2024
Bricolage	- Art Floral - Décoration Noël - Bricolage déco
Activités intergénérationnelles	- Dictée Semaine Bleue - Jeux de société - Numérique
Sortie	- Hellfest - Promenade dans Gorges
Défis	- Concours de gâteaux - Jeux extérieurs



La salle devient vite exigüe, utilisation de la salle voisine en fonction des activités proposées.
(problèmes d'insonorité, fuites du local)

CCAS du 11/2/2025 18

18

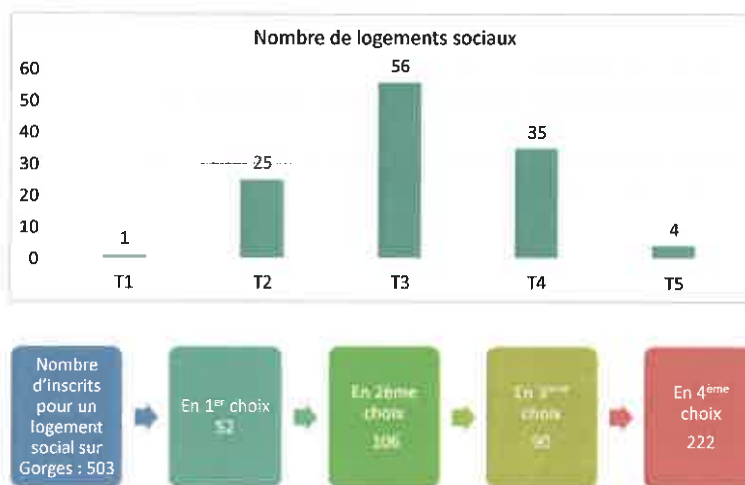
PARTENAIRES



19

19

Répartition des logements sociaux



Actuellement, la Commune dispose de 121 logements sociaux dont 55 appartements et 66 maisons individuelles.
En projet Clos de la Gavrée : 19 logements sociaux

CCAS du 11/2/2025

21

4 MARS 2025

OBJECTIFS GENERAUX POUR 2025

- Continuer les actions en cours auprès des familles, des adultes et des Séniors.
- Renforcer l'offre de service en considérant le principe du « Aller vers » : poursuivre le repérage des situations de vulnérabilité et la prévention de l'isolement.
- Intégrer le public à des actions de prévention ou journées thématiques favorisant la création du lien social (ateliers, sorties culturelles ou récréatives...).

23

23

PERSPECTIVES 2025

Adultes

La Pause Sympa
Sortie cinéma
Actions culturelles
Ateliers sport/prévention/santé & conférence cancers du sein et gynécologiques (Vénus en mars le 14/3/2025)

Enveloppe proposée 3.000€

Handicap

La participation au financement d'équipement spécifique (véhicule, matériel, fauteuil roulant, aménagement logement)

Enveloppe proposée 2.000€

Familles

Aides à la subsistance, énergie, restauration scolaire, voyages scolaires,...
Accès à la culture
Boîte à Lettres Noël
Mutuelle : appel à partenariat

Enveloppe proposée 49.000€

Seniors

Ateliers multisport & numérique
Sortie annuelle
Semaine bleue : Animation bien-être, dictée intergénérationnelle
Repas annuel
Café de fin d'année

Enveloppe proposée 13.000€

CCAS du 11/2/2025

24

24

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Validé en séance du CCAS du 11/2/2025.
La Vice-Présidente,
Michelle Brosset.



CCAS du 11/2/2025 25

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique, PETITJEAN Eliane,

Etaient absents excusés : DEFONTAINE Isabelle, GRIMAUD Bernard, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 04/02/2025

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants



Objet : Pause Sympa – tarif des prestations

Dans le cadre de la Pause Sympa, l'objectif est de créer du lien social et de sortir de l'isolement les personnes qui le souhaitent sous la forme d'activité ludique.

Bien que la plupart des activités proposées sont accessibles à tous et gratuites, Michelle Brosset propose à l'assemblée de fixer un principe de participation pour quelques activités qui nécessiteraient un coût financier.

Après en avoir délibéré, le Comité décide de :

FIXER la tarification comme suit :

- Pour le Cinéma au Connétable à Clisson :** une participation à hauteur de 3€/personne/ticket de cinéma.
- Pour une autre activité ludique payante :** une participation à hauteur de 50% du coût de la prestation par personne. Par exemple pour l'art floral, une entrée payante au Moulin du Liveau,...

Le reste des frais (transport et convivialité) sera pris en charge par le CCAS.

AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer les conventions nécessaires avec les différents partenaires (Cinéma le Connétable, Roues d'Secours,...).

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



Secrétaire de direction
DCL

24 MARS 2025

Préfecture de la Loire-Atlantique
Arrivé le